



Bilan des émissions de Gaz à effet de serre des
unités de la région de gendarmerie du Centre

zone de défense ouest

**groupement de gendarmerie départementale
du Loiret**

Année 2012

Ministère de l'Intérieur

Sommaire

- Sommaire..... 2
- Cadre général..... 4
- 1/ Description de la personne morale concernée..... 5
- 2/ Description des périmètres organisationnels retenus..... 5
 - 2.1/ Les postes d'émissions retenus..... 5
 - 2.2/ Les postes d'émissions exclus du BEGES..... 5
 - 2.3/ Présentation des sites inclus dans le BEGES et de la méthodologie..... 5
 - 2.3.1/ Liste des sites inclus dans le BEGES..... 5
 - 2.3.2 / Méthodologie d'élaboration du BEGES..... 6
- 3/ Année de reporting..... 6
 - 3.1/ Présentation des émissions de gaz à effet de serre par poste 7
 - 3.2/ Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en équivalent CO², si la personne morale a choisi de les évaluer (scope 3)..... 8
 - 3.3/ Eléments d'appréciation sur les incertitudes..... 8
- 4/ Diffusion du BEGES..... 8
- 5/ Synthèse des actions envisagées..... 8

Cadre général

Conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, tous les services de l'Etat sont tenus de réaliser, tous les trois ans un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) ainsi qu'une synthèse des actions envisagées afin de réduire leurs émissions.

Cette réglementation s'applique à l'ensemble du territoire et implique les services centraux et déconcentrés.

Le BEGES est un outil qui permet de calculer les émissions de gaz à effet de serre des différents postes émetteurs d'un site tels que la consommation énergétique, les déplacements, le fret ...

L'objectif est ensuite de définir des actions ayant pour finalité de réduire les émissions afin de répondre à l'objectif national fixé dans la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE) du 13 juillet 2005 de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Cet objectif a été réaffirmé dans la loi Grenelle I.

Par ailleurs, la France s'est engagée sur des objectifs climatiques visant d'ici **2020** à :

- porter à **20 %** la part des renouvelables dans les énergies consommées ;
- améliorer de **20 %** l'efficacité énergétique ;
- réduire de **20 %** les émissions de GES par rapport à 1990.

Les actions à mettre en œuvre s'inscrivent dans une démarche de développement durable à court et moyen terme. Elles viseront à limiter l'impact des activités de l'ensemble des sites sur le réchauffement climatique et à maîtriser la dépendance des services à l'utilisation des matières fossiles.

1/ Description de la personne morale concernée

Raison sociale :

Ministère de l'intérieur - Région de gendarmerie du Centre (RGC) – groupement de gendarmerie du Loiret (GGD45).

Adresse :

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DEPARTEMENTALE DU LOIRET
CASERNE CONNETABLE DE RICHEMONT
7, BOULEVARD MARIE STUART
45000 ORLEANS

Description sommaire de l'activité :

Concernant le GGD45, les unités prises en compte dans l'élaboration du BEGES sont les suivantes :

- Le groupement de gendarmerie départementale du Loiret qui supervise l'ensemble des unités du département du Loiret. Son rôle est de faire appliquer les directives de l'administration centrale (direction générale de la gendarmerie nationale) et de coordonner les missions des unités subordonnées telles que la sécurité publique générale, la prévention et la sécurité routière, la police judiciaire et administrative, l'administration des personnels, la gestion des matériels et des véhicules.

- Les unités élémentaires du département du Loiret sont chargées d'exécuter les directives du GGD45 en matière sécurité publique et d'ordre public, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines, ainsi que sur les voies de communication. Elles contribuent à la mission de renseignement et d'information des autorités publiques, à la lutte contre le terrorisme, ainsi qu'à la protection des populations .

- Le groupe de maintien en condition opérationnelle (GMCO) assure la maintenance des hélicoptères des forces aériennes de la gendarmerie.

- Les escadrons de gendarmerie mobile 41/3 d'Orléans et 44/3 de Pithiviers dont l'emploi est orienté vers l'exécution des missions de sécurité générale en renfort du dispositif territorial des forces de l'ordre.

2/ Description des périmètres organisationnels retenus

2.1/ Les postes d'émissions retenus

Le tableau ci-dessous synthétise les catégories et postes d'émissions retenus :

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions
Emissions directes de GES	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non-incluses dans les postes 1 à 7
Autres émissions indirectes de GES	24	Autres émissions indirectes

2.2/ Les postes d'émissions exclus du BEGES

Pour le département du Loiret, sont exclus du BEGES les postes 1,3,4,5,6 et 7. Aucune émission issue de ce périmètre n'a été recensée lors de l'élaboration du tableur.

2.3/ Présentation des sites inclus dans le BEGES et de la méthodologie

2.3.1/ Liste des sites inclus dans le BEGES

Résidences du groupement de gendarmerie du Loiret		
ORLEANS caserne Richemont 7 Boulevard Marie Stuart 45000 ORLEANS	CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE 91, boulevard de Verdun 45110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE	CHATEAU-RENARD 40, rue des cerisiers 45220 CHATEAU-RENARD
ORLEANS caserne Martin David 13 Rue de l'Argonne 45000 ORLEANS	CHECY 128, rue de la Herpinière 45430 CHECY	FERRIERES EN GATINAIS 2, route de Mirebeau 45210 FERRIERES EN GATINAIS
MONTARGIS 114 Rue de la Libération 45200 MONTARGIS	CLERY-SAINT-ANDRE 179, rue du Maréchal Foch 45370 CLERY-SAINT-ANDRE	LORRIS 38, faubourg de Sully 45260 LORRIS
PITHIVIERS 62 Faubourg d'Orléans 45300 PITHIVIERS	JARGEAU 17, route d'Orléans 45150 JARGEAU	PANNES Lieu-dit le Tourneau 45700 PANNES
SAINT CYR EN VAL 359 Rue André Champault 45590 ST CYR EN VAL	JARGEAU 10, Boulevard Porte Madeleine 45173 JARGEAU	NEUVILLE AUX BOIS 3, rue des Mitoufflets 45170 NEUVILLE AUX BOIS
ARTENAY 61 Rue de la Croix-Blanche 45410 ARTENAY	LA FERTE-SAINT-AUBIN 58, boulevard Maréchal Foch 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN	OUTARVILLE 40, avenue d'Arconville 45480 OUTARVILLE
CHATILLON-SUR-LOIRE 41 Route de Beaulieu 45360 CHATILLON SUR LOIRE	MEUNG-SUR-LOIRE 44, route d'Orléans 45130 MEUNG-SUR-LOIRE	BELLEGARDE 41, avenue du Maréchal Leclerc 45270 BELLEGARDE
OUZOUER-SUR-LOIRE 306 Rue d'Orléans 45570 OUZOUER SUR LOIRE	PATAY 5, route de Villeneuve 45310 PATAY	BEAUGENCY 1, rue de la Mardelle 45190 BEAUGENCY
CHATILLON-COLIGNY 1 Rue de l'Avenir - Sainte-Geneviève 45230 CHATILLON COLIGNY	SARAN autoroute A10 sortie n°14 " Orléans Nord " 45770 SARAN	PUISEAUX 6 Rue de Chicago 45390 PUISEAUX
CORBEILLES 5 Rue de Beaune 45490 CORBEILLES	BRIARE 25, rue des Tilleuls 45250 BRIARE	SULLY-SUR-LOIRE 1, rue de Boucicaut 45600 SULLY SUR LOIRE
MALESHERBES 22 Rue de Boigneville 45330 MALESHERBES	GIEN 3, avenue Jean Villejean 45500 GIEN	

2.3.2 / Méthodologie d'élaboration du BEGES

Pour élaborer le BEGES, les données ont été collectées par le Bureau de l'Immobilier et du Logement (BIL) de la région de gendarmerie du Centre. Ces données comprenaient la consommation de gaz, d'électricité, de fioul domestique et de carburant pour les véhicules.

Pour le gaz, l'électricité et le fioul, les chiffres ont été récupérés à partir de bases de données que le Bureau Budget Administration (BBA) tient à jour dans le cadre du suivi de la consommation d'énergie.

Concernant le carburant, la section mobilité a effectué une extraction du logiciel « Vulc@in » dans le but de fournir les consommations pour l'année 2012.

L'ensemble de ces données ont été regroupées par groupements (départements) afin d'obtenir une vision plus claire du BEGES.

Aucun facteur d'émissions supplémentaire n'a été utilisé en dehors de la Base Carbone[®].

3/ Année de reporting

Année de reporting : 2012

Année de référence (permettant dans le futur de comparer les résultats) : 2012

Année du prochain bilan : 2014

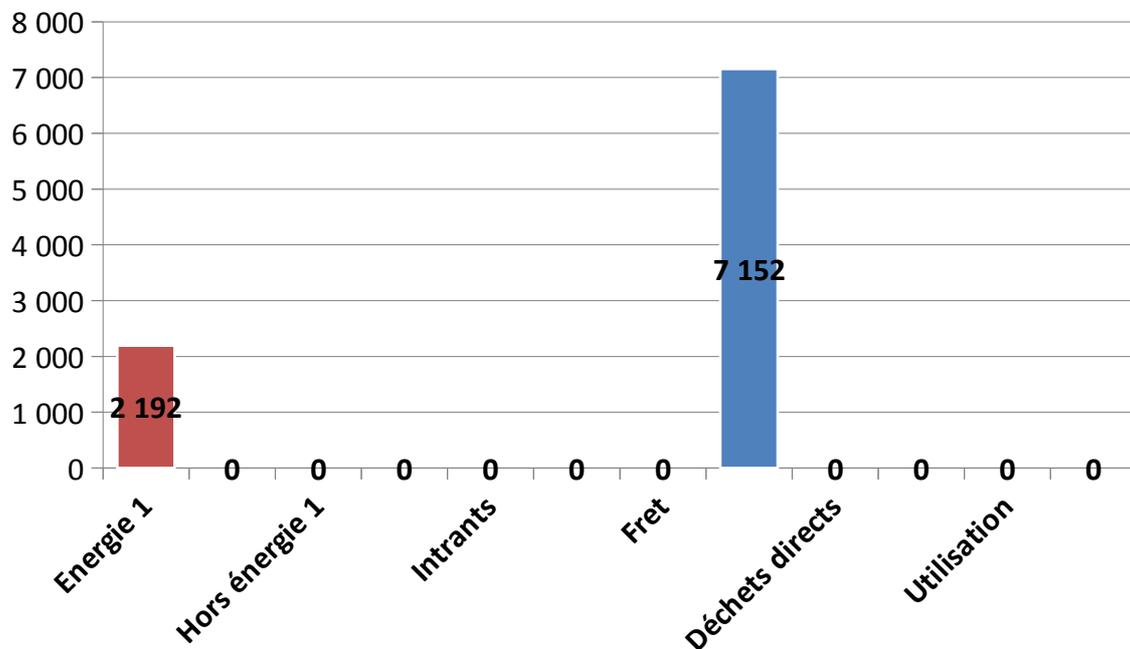
3.1/ Présentation des émissions de gaz à effet de serre par poste

Au cours de l'année 2012, les unités du groupement de gendarmerie départementale du Loiret ont émis 9344 TCO2 équivalent .

catégories d'émissions	Postes d'émissions	année de référence (et année du premier bilan)						Total (TCO2e)
		CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Incertitude (TCO2e)	
Emissions directes	1							
	2	5638	326				569	5692
	3							
	4							
	5							
	Sous total	5638	326				569	5692
Autres émissions indirectes*	8	1293	-326	4			146	1460
	24	1950		4			124	2192
	Sous total	1306		8			270	3652
TOTAL		8881	0	8			839	9344

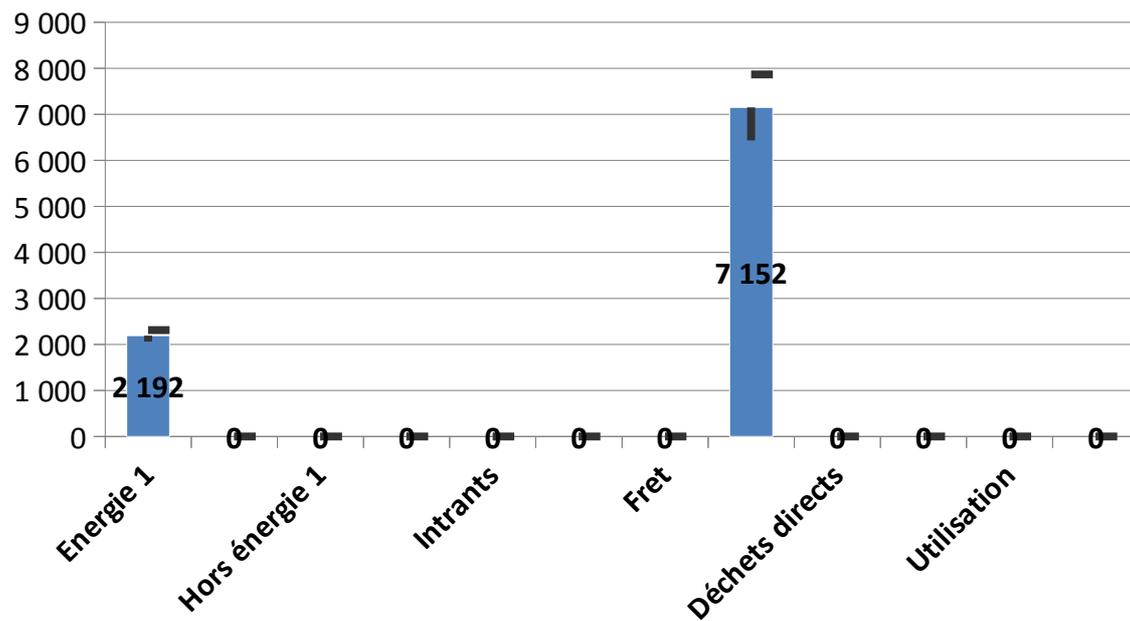
BILAN CARBONE®

Emissions de GES par catégorie, en tCO2e

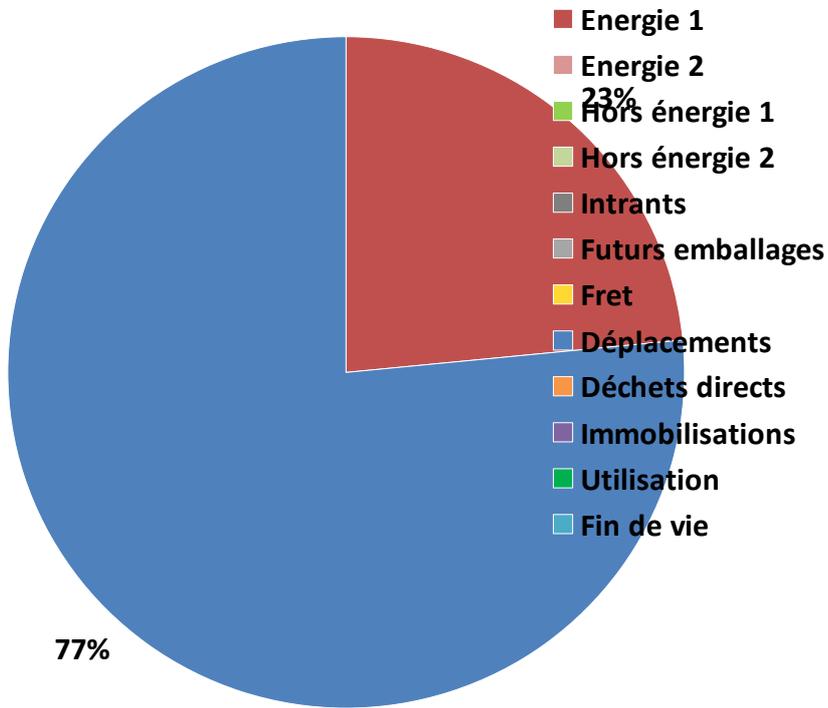


Bilan Carbone®

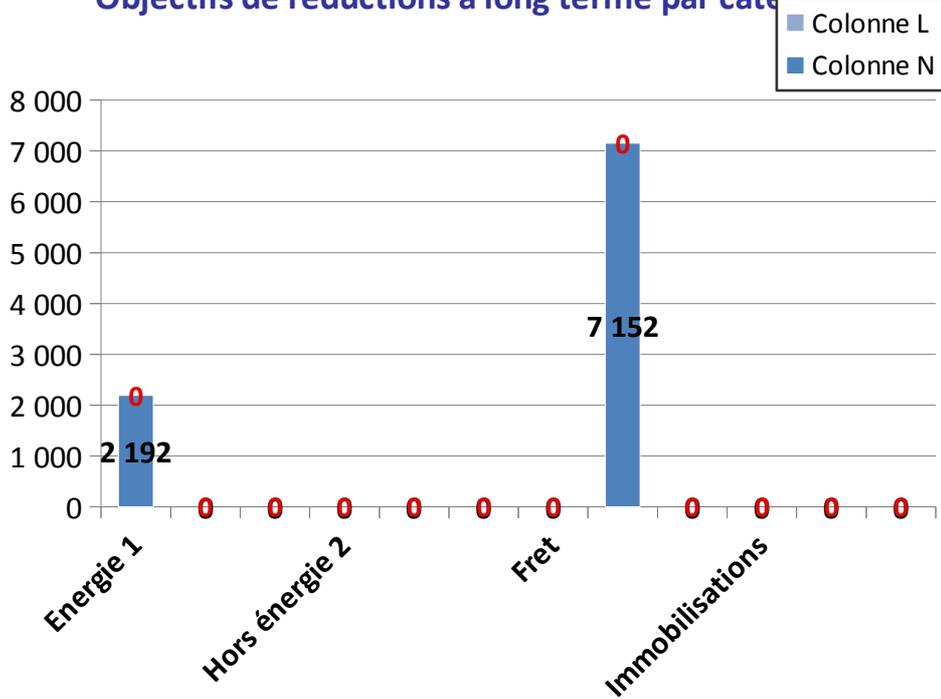
Emissions de GES et incertitudes par catégorie, en tCO2e



Bilan Carbone®
Emissions de GES par catégorie, en %



Bilan Carbone®
Objectifs de réductions à long terme par catégorie, en tCO₂e



3.2/ Éléments d'appréciation sur les incertitudes

Les bases de données dont le BIL s'est servi pour élaborer le BEGES sont alimentés par des factures. Elles fournissent donc des informations exactes.

En conséquence, en dehors de celles appliquées automatiquement par l'outil bilan carbone[®], aucune incertitude n'a été renseignée.

4/ Diffusion du BEGES

Site internet où est diffusé le BEGES :

http://sirpa.gend/intranet-gendarmerie/Site_National/Sites_Regionaux/CENTRE/

Responsable du suivi : Maréchal des logis/chef NEUKE Richard

Fonction : Spécialiste affaires immobilières / BIL région de gendarmerie du Centre

Contact : mail : richard.neuke@gendarmerie.interieur.gouv.fr

téléphone : 02.38.52.50.80

adresse : Région de gendarmerie du Centre
Bureau de l'Immobilier et du Logement
7, boulevard Marie Stuart
45038 – Orléans cedex 1.

5/ Synthèse des actions envisagées

ENERGIE			
ACTION	DESCRIPTION	INDICATEURS	ESTIMATION DE REDUCTION
Suivi annuel de la consommation d'énergie	Identifier les consommations et émissions de CO2 par énergie et par bâtiment	Consommations annuelles (électricité, fioul, gaz)	+/- 5%
	Cibler d'éventuelles sources de surconsommations		
Réduire les consommations	Etablir des diagnostics énergétiques	Diagnostics énergétiques	+/- 5%
	Mise en place d'équipements pour réduire la consommation d'énergie		
	Utiliser les nouvelles énergies, énergies renouvelables		
Sensibiliser les occupants et utilisateurs	Diffuser et mettre en place des documentations « éco-responsables » dans les locaux de service et les communs des logements (halls d'entrée, circulations...)	Nombres d'actions de sensibilisation	+/- 5%
	Effectuer une « journée d'information éco-responsable » semestrielle au sein des unités.		

DEPLACEMENTS			
ACTION	DESCRIPTION	INDICATEURS	ESTIMATION DE REDUCTION
Contrôle du parc	Viser à diminuer le parc des véhicules non-opérationnels (véhicules état-major)	Nombre de véhicules	+/- 5%
	Viser à externaliser le parc des véhicules non-opérationnels		
	Viser à renouveler le parc par des véhicules à faible émission de CO2/km ou par des véhicules hybrides		
Contrôle des déplacements professionnels	Favoriser les dispositifs de visio-conférence	Nombre de déplacements	+/- 5%
	Regrouper les personnels au sein des groupements de gendarmerie pour les déplacements de type « liaison administrative »		
	Employer le réseau ferroviaire pour les déplacements de type stage, cours, formation...		
	Sensibiliser les personnels à l'éco-conduite		
Contrôle des déplacements domicile-travail	Réduire la prise à bail de logements hors caserne afin de regrouper les personnels en caserne et de limiter les trajets domicile-travail	Nombre de logements hors caserne	+/- 5%
	Pour les personnels logés hors caserne : - utiliser les transports en commun - organiser le co-voiturage		
	Sensibiliser les personnels à l'éco-conduite		
	Utiliser les nouvelles énergies, énergies renouvelables		